

Tisserand

Dans son testament du 1^{er} février 1862, Germain-Auguste Tisserand institue l'Assistance publique pour légataire universelle. Il la charge de créer et gérer dans sa propriété, route de Châtillon à Paris, une maison de retraite capable de loger des hommes âgés choisis dans les quartiers du Petit Montrouge et du Montparnasse.

La disparition du bienfaiteur le 2 janvier 1871 conduit l'administration à entreprendre l'aménagement de la fondation. Un accord établi avec les héritiers du donateur autorise l'administration à employer les fonds provenus du legs pour l'achat d'un terrain situé rue d'Alésia dans le 14^e arrondissement de Paris sur lequel elle fait bâtir l'**hospice Tisserand**.

Géré dès l'année 1878 par le bureau de bienfaisance d'arrondissement, la fondation Tisserand loge gratuitement 48 hommes âgés de plus de 65 ans, résidant depuis trois années au moins dans le 14^e arrondissement de Paris. Les hommes admis doivent justifier de ressources modestes mais néanmoins suffisantes pour pallier tous leurs besoins matériels et alimentaires. Logé dans une chambre individuelle, chaque pensionnaire apporte son propre mobilier et l'intégralité de ses effets ; il doit être capable de vivre de ses propres ressources. Les candidats présentés par les maires et adjoints du 14^e arrondissement ne doivent en aucun cas souffrir d'une infirmité ni d'une maladie contagieuse ; ils sont désignés par le Directeur général de l'administration.

En décembre 1943, l'Assistance publique propose les chambres disponibles de la maison Tisserand à des infirmières externes des hôpitaux en échange d'un loyer : en 1946 sur les 48 chambres disponibles, 8 sont occupées par des vieillards, plus de 30 le sont par des infirmières. En 1959, l'Assistance publique entreprend des travaux de modernisation des locaux de la fondation : elle passe de 50 à 82 chambres.

Des données sur l'hospice Tisserand sont susceptibles de figurer dans le fonds des bureaux de bienfaisance de Paris.

Bibliographie

Ouvrages évoquant l'hospice

D'ECHEAC, A., *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut ; ce qu'elle est*, Paris, G. Steinheil, 1909, p. 231 (B/128).

MARESCOT DU THILLEUL, *L'Assistance publique à Paris, ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière*, Paris, Berger-Levrault, t. II, 1904, p. 436, 1019, 1024 (B/1157/2).

Paris charitable social et bienfaisant, Paris, éditions de l'Ouest, 1936, p. 49 (A/2219).

Mémento des divers modes de secours dont dispose l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1935, p. 74 (B/2933/5).

L'Assistance publique en 1900, Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 205-206, 717 (US/1). *En usuel en salle de lecture*.

Fonds d'archives

Administration

- Fonctionnement et activités
 - Rapports d'activité, 1922-1942 (D/314, D/333 – D/334).
 - Notes et correspondances du directeur de l'hôpital Broussais, 1945-1987 (566W/1-566W/9).
 - Plan de défense passive et consignes devant être mises en application en cas d'attaque aérienne, [1934] (823FOSS/2).

Dons et legs

- Dossier du legs Tisserand [s.d.] (455W/430).

Domaine

- Plans, [s.d.], 1954 (793FOSS/62 ; 455W/430 ; 1072W/524).

Documents figurés

- Photographies, 1912 (C/660/9).
- Affiche sur la création d'une maison de retraite et les conditions d'admission, 1921 (4FI/1689).